Martin Bellot
4 boulevard de la Rochette
08200 Sedan
martinbellot@outlook.fr
Tel : 06.66.83.42.10

Familles Rurales

Rue du Moulin

08430 Poix-Terron

Objet : Candidature au poste d'animateur local et numérique

Madame, Monsieur

Actuellement à la recherche d'un emploi je me permets de vous contacter afin de vous proposer ma candidature.

Titulaire de la licence générale « Médias, Culture et Communication » obtenue à l'Université Catholique de Lille, je vous sollicite afin d'intégrer votre établissement au poste d'agent local et numérique.

Mon parcours professionnel est plutôt atypique de par ma formation générale en continue et des expériences professionnelles qui s'en sont suivies, cependant mes savoirs et mes compétences me permettent de me définir comme étant un salarié polyvalent.

Je souhaite compléter mon expérience professionnelle dans le domaine de l'administration et d'accueil de public, car j'ai effectué des missions tel qu'au Pôle emploi de Sedan en tant que service civique et à la Caisse des Allocations Familiales des Ardennes au poste de conseiller de service à l'usager en accueil sur site.

Mon travail consistait à répondre aux diverses interrogations des usagers, trouver une solution rapide et précise aux problèmes rencontrés, notamment sur des demandes d'aide au logement ou encore de prime d'activité.

Ces missions m'ont permis d'obtenir des compétences de gestion, d'accueil physique et réception téléphonique des usagers, ainsi que de l'organisation et de la rigueur dans le traitement des demandes.

Autonome, motivé et sérieux dans mon travail je souhaite mettre à disposition ces qualités au sein de votre établissement.

Disposant du permis B et d'un véhicule personnel, je suis apte à me déplacer dans le cadre d'une activité professionnelle nécessitant des déplacements occasionnels ou réguliers.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma candidature et dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sincères salutations.

A Sedan, le 26 janvier 2021

